

Une théorie communicationnelle de la valeur économique : l'approche délibérative

Professeur des universités Eric DACHEUX
EA4647, Université Clermont Auvergne
FRANCE
eric.dacheux@uca.fr

Maître de conférences Daniel GOUJON
UMR 5600, Université de Lyon
FRANCE
goujon@univ-st-etienne.fr

Résumé : La théorie orthodoxe de la valeur est un des dogmes du régime de justification du capitalisme. Pourtant cette théorie, souffre de nombreux maux. Dès lors, il convient de s'efforcer, dans le sillage d'A. Orléan et de F. Perroux, de penser une nouvelle théorie de la valeur. Le travail présenté ici est inscrit dans une recherche plus large que nous avons présentée dans cette même revue voici quatre ans. Il vise à insérer la compréhension de la valeur dans le cadre normatif de la société démocratique. S'appuyant sur les acquis méthodologiques de la sociologie contemporaine, il propose de dépasser la théorie habermassienne de la délibération en s'appuyant sur les travaux en sciences de l'information et de la communication. Cette démarche interdisciplinaire permet de dépasser l'opposition classique entre subjectivisme et holisme : les valeurs sont intersubjectives : elles sont le fruit d'une délibération, c'est-à-dire d'une communication contradictoire et sensible. Les valeurs sont les fins, désirables et continuellement débattues, qu'une société démocratique se donne à elle-même au cours de son évolution. La valeur économique n'est que l'une de ses fins désirables et débattues.

Mots-clés : valeur, épistémologie, science économique, délibération

A Communicative Theory of Economic Value: The Deliberative Approach

Abstract : The orthodox theory of value is one of the dogmas of the justification regime of capitalism. Yet this theory suffers from many ills. Consequently, it is advisable to try, in the wake of A. Orléan and F. Perroux, to think of a new theory of value. The work presented here is part of a broader research that we presented in this same journal four years ago. It aims at inserting the understanding of value into the

normative framework of democratic society. Drawing on the methodological achievements of contemporary sociology, it proposes to go beyond the Habermasian theory of deliberation by drawing on work in information and communication sciences. This interdisciplinary approach makes it possible to go beyond the classical opposition between subjectivism and holism: values are intersubjective: they are the fruit of deliberation, i.e. contradictory and sensitive communication. Values are the ends, desirable and continuously debated, that a democratic society gives itself in the course of its evolution. Economic value is only one of its desirable and debated ends.

Keywords: value, epistemology, economics, deliberation

Introduction

Questionner la valeur c'est questionner un des dogmes centraux de l'analyse économique orthodoxe (Orlean, 2011). Le premier point d'ancrage de ce questionnement est relatif à la définition même de ce terme polysémique. En effet, comme l'indique le Trésors de la langue Française, le mot valeur n'appartient pas exclusivement au vocabulaire économique. Certes, la première entrée de ce dictionnaire stipule que la valeur est « le caractère mesurable prêté à un objet en fonction de sa capacité à être échangé ou vendu ». Cependant la seconde ouvre sur la physique : « Mesure d'une grandeur, d'une quantité variable », mais aussi sur la musicologie : « Durée relative d'une note de musique » et la linguistique : « Sens d'une unité linguistique déterminée par son appartenance à un système ». Tandis que la troisième renvoie au sens courant de ce terme : « Qualité physique, intellectuelle, morale d'une personne qui la rend digne d'estime ». Sens qui s'élargit encore dans la quatrième et dernière entrée : « Qualité intrinsèque d'une chose qui, possédant les caractères idéaux de son type, est objectivement digne d'estime ». Autrement dit, la polysémie même du mot invite à penser que la compréhension de ce qu'est la valeur économique doit s'inscrire dans une compréhension plus large de ce qu'est la valeur dans nos sociétés. Tel est l'objectif de cet article qui se développera en quatre temps : expliciter ce qu'est la valeur en régime capitaliste, partir d'une initiative solidaire empirique pour remettre en question cette conception, s'appuyer sur les sciences humaines et sociales contemporaines pour ouvrir l'horizon théorique et enfin développer notre propre conception délibérative des valeurs. Auparavant, faisons deux précisions. La première est méthodologique. Ce texte est une construction théorique qui s'efforce de proposer une synthèse interdisciplinaire de travaux académiques venant d'horizons divers (science économique, sociologie, philosophie). Ce n'est pas une recherche empirique répondant à une méthode d'enquête reproductible. Plus précisément, cette construction théorique est un effort réflexif pour unifier quinze ans de recherches de terrain sur l'économie sociale et solidaire, recherches qui, elles, ont utilisé plusieurs méthodologies classiques

(analyse documentaire, observations participantes, entretiens semi-directifs, etc.)¹. La seconde précision est épistémologique : nous ne nous situons pas dans la conception positiviste de la Science héritée des Lumières. Nous nous retrouvons, en revanche, dans l'épistémologie de la complexité théorisée par E. Morin (1994). Dans ce cadre, chaque citoyen est, à la fois, acteur et agent. Il ne s'agit donc pas de s'inscrire dans un paradigme holiste ou individualiste, mais de rechercher une posture permettant de prendre en compte simultanément le sujet et ce qui le détermine en partie. C'est pourquoi, nous intéressés à la délibération (une relation sociale de co-construction de sens), nous nous retrouvons parfaitement dans ce que P. Corcuff nomme le « relationnisme méthodologique », idée selon laquelle les individus comme les institutions, ne sont que le fruit des relations humaines (Corcuff, Le Bart & De Singly, 2010). C'est pourquoi nous allons proposer une théorie communicationnelle - intersubjective - des valeurs.

1. La valeur en régime capitaliste

Une ressource est « un moyen permettant de se tirer d'embarras » selon le *Trésor de la langue française*. Ainsi, dire que l'ordre économique est celui de la valorisation des ressources signifie qu'il est celui du choix d'emploi de moyens naturels, humains et artificiels au service de l'amélioration du bien-être. Cet ordre économique englobe des activités non-monnaïres, l'autoproduction par exemple, et des activités monnaïres ce que nous nommons l'économie. En effet, en partant de la distinction de Lefort (1986) entre le politique (l'élaboration de la norme) et la politique (la lutte pour le pouvoir), nous distinguons le symbolique (la circulation du croire) de la symbolique (l'utilisation des symboles) et donc l'économique (la valorisation des ressources) de l'économie (la valorisation monétaire des ressources). L'économie est donc définie, dans cette construction théorique, comme étant la sphère de la valorisation monétaire des ressources.

¹ Ce programme de recherche-action a été initié en 1996 sur le territoire roannais par des enseignants-chercheurs en sciences sociales – dont les auteurs du présent article - de l'I.U.T de Roanne. L'IUT a été vu comme un « espace public », berceau d'une recherche en économie sociale et solidaire (ESS) co-construite avec la société civile. L'étude et la mise en réseau des initiatives solidaires en roannais, ont permis la sensibilisation du territoire à la problématique de l'ESS comme levier d'un développement territorial participatif. Concrètement, l'implication au long court du Groupe de Recherche sur les Initiatives Locales (GRIL) a débouché sur la réalisation d'un annuaire des initiatives solidaires, l'organisation de forums en ESS, la création d'une CIGALE, d'une Université citoyenne et solidaire... Ce travail de terrain a, par ailleurs, nourrit notre réflexion théorique. L'étude des initiatives solidaires locales nous a permis d'identifier des principes de fonctionnements alternatifs que nous avons articulés et généralisés pour proposer un nouveau paradigme économique que nous nommons délibéralisme (Dacheux & Goujon, 2018).

La théorie de la valeur actuellement au cœur du régime de justification du capitalisme² (l'économie orthodoxe) est une approche subjective et utilitariste qui loin d'être une vérité intemporelle est le fruit d'un contexte théorico idéologique spécifique (1.1.). Elle répond aussi et surtout à un régime de vérité³ : des valeurs tues de valorisation du capital employé dans l'acte productif conduisant à la maximisation de la valeur captée au profit du capital sur le produit du travail. De ce fait ne sont produites et donc valorisées que les activités rentables. La décision de mise en valeur relève de la logique de rentabilisation des apporteurs de capitaux nécessaires à la production capitaliste. Ce processus se renforce avec la financiarisation des économies qui nous fait passer à l'ère de la valeur spéculative (1.2). Ces deux approches de la valeur restent marquées par une approche positiviste et mono-disciplinaire de la science économique que nous serons amenés par la suite à dépasser pour développer une approche s'inscrivant dans l'épistémologie de la complexité.

1.1. *Le régime de justification de la mise en valeur des ressources dans une société capitaliste : une définition subjective et positiviste de la valeur*

L'histoire de la pensée économique nous montre que le mode d'appréhension de la valeur n'est pas intemporel mais est, au contraire, étroitement lié à son contexte d'élaboration. Au XVI^{ème} siècle, les mercantilistes, sensibles au développement du commerce au long cours (route de la soie, commerce triangulaire...) et à l'afflux d'or que ce dernier favorise, vont se focaliser sur les activités permettant d'amasser des métaux précieux. L'or devient le mode de mesure de la valeur. Deux siècles plus tard, les physiocrates font une analyse différente. Ils réfléchissent à la notion de valeur dans une économie largement agraire. Pour eux, ce qui fait valeur en économie est donc étroitement lié à la terre. Dans cette perspective, seul le travail agricole est reconnu comme pourvoyeur de valeur. Fin du XVIII^{ème} et début du XIX^{ème} siècle, l'industrie se développe, elle fournit avant tout des biens manufacturés à l'aide d'une organisation nouvelle du travail. Dans ce contexte, les classiques à l'image de Smith et Ricardo, fondent l'origine de la valeur dans le travail produisant des biens manufacturés. Ainsi, dans ce cadre théorique les services ne donnent pas lieu à création de valeur. Cependant Marx, prenant acte de l'intensification de l'industrialisation et constatant le développement de la misère ouvrière, va reprendre cette même analyse de la valeur travail pour expliquer l'exploitation dont sont victimes les prolétaires. La valeur est une substance objective, elle est mesurée en heures de travail. Cette conception objective de la

² Ce que Boltanski et Thévenot (1991) appellent « un régime de justification » est un type d'argumentation se référant à un principe supérieur commun : la tradition pour la cité domestique, l'efficacité pour la cité industrielle, l'intérêt pour la cité marchande, etc.

³ Pour M. Foucault (2012), un régime de vérité est constitué par un système de règles épistémiques et par des dispositifs de pouvoir par lesquels le système s'incarne. Il s'agit de l'ensemble des procédures économiques, politiques et symboliques par lesquelles sont établies, à une époque donnée, non pas la vérité mais ce qui est admis comme vrai.

valeur héritée des classiques va être remise en cause au tournant du XX^{ème} siècle par les marginalistes. Il est à noter que l'on se situe dans une économie qui se complexifie (développement des services marchands comme la santé et non marchands comme l'école). Dès lors on change de perspective, l'origine de la valeur n'est plus à chercher dans l'offre (production) mais dans la demande (besoins). Les besoins étant par nature illimités et la production par définition limitée, se crée une rareté qui pousse les individus à des choix ordonnés et rationnels. On débouche ainsi sur une définition subjective de la valeur fondée sur l'utilité ressentie par l'agent optimisateur. Cette définition présente un double avantage : intégrer les services marchands dans la production de valeur et masquer l'exploitation dont sont victimes les travailleurs. Autrement dit, cette théorie fournit un régime de justification (la lutte contre la rareté et l'optimisation de la satisfaction des besoins) qui masque le régime de vérité (la captation d'une plus-value dans la production de marchandises et de services marchands) du capitalisme. Comme le rappelle F. Perroux, cette conception marginaliste de la valeur est concurrencée par la notion d'équilibre. En effet, ce qu'il appelle « l'école mathématique » : « relègue la valeur ou en supprime même le nom ou le concept. Tous les problèmes économiques, sont posés en terme d'équilibre (...) La science avec les économistes mathématiciens se construit autour de la notion fondamentale d'équilibre et non de la notion fondamentale de valeur » (Perroux, 1943, p. 30). La réflexion sur la notion de valeur n'a donc plus lieu d'être en économie. On assiste alors à une naturalisation de l'économie. La pensée n'évolue plus en fonction du contexte mais se centre uniquement sur le concept de marché. Tout se passe comme si l'étude de la détermination des prix par un marché autorégulateur, nous dispensait d'une réflexion sur ce qui fait valeur dans la société.

Cependant, cette éclipse de la valeur n'est pas totale puisque les institutionnalistes - qui écrivent au lendemain de la première guerre mondiale et sont ainsi sensibles à la puissance régulatrice des institutions de l'État-nation - théorisent une valeur objective sociale. Pour ces auteurs « ce qui est décisif ce n'est pas que l'individu ait des besoins mais que des hommes liés socialement aient des besoins (...) au sein des groupes sociaux, la valeur se fonde sous l'influence de deux éléments majeurs : la rareté et la considération du futur » (Perrin, 2010, p. 4). La rareté, n'est pas uniquement la conséquence de l'avarice de la nature, elle est aussi le fruit des règles coutumières et des régulations étatiques. De même, la valeur est un construit propre à un groupe social qui s'ancre dans un ensemble d'attentes de ce groupe (attente des réactions des autres groupes, de l'évolution de la législation ...)

Ce rapide survole rappelle bien les trois corrélations entre le contexte économique, la vision de l'économie et la détermination théorique de la notion de valeur. Or, d'une part, nous sommes dans un nouveau contexte (globalisation, émergence de la société de la connaissance, financiarisation de l'économie...) ce qui justifie le besoin d'une conception renouvelée de la valeur ; d'autre part, si l'on veut penser la transition vers une société post-capitaliste, il convient logiquement de redéfinir l'économie en se basant sur une nouvelle conception de la valeur. En effet, la conception orthodoxe de l'économie repose, aujourd'hui encore, sur la conception

marginaliste de la valeur. Or cette définition, subjective et utilitariste, a plusieurs inconvénients :

Comme elle est centrée sur la réponse aux besoins des individus à un instant T, elle conduit nécessairement à privilégier le court terme sur le long terme. Elle est donc difficilement compatible avec l'émergence d'une économie durable. De même, seule la concurrence est prise en compte dans la production et la régulation de la valeur ce qui écarte de l'analyse les coopérations et les conventions qui régulent pourtant l'activité économique. Plus généralement cette théorie, comme le fait remarquer Orléan (2011) à la suite des penseurs institutionnalistes, est autocentrée et mono disciplinaire. Elle ne tient aucun compte des apports des autres sciences humaines et sociales et oublie ainsi que l'économie est encastrée dans une société. En réalité, soutient Orléan, c'est la société dans son ensemble qui est à l'origine de la valeur. On retrouve ici les thèses de Durkheim (1911), pour qui les valeurs sont collectives, elles guident le jugement des individus. Orléan (2011 et 2012) reprend cette conception objectiviste de la valeur comme fait social total. Parallèlement, il présente une nouvelle critique de la valeur utilité. Pour lui, le modèle walrasien d'équilibre général produit une modélisation dans laquelle les vendeurs et les acheteurs ne se rencontrent jamais, ne sont jamais en conflit. La concurrence est un mécanisme abstrait qui échappe totalement au contrôle des individus. La formation des prix semble totalement extérieure aux individus. « A rebours de la majeure partie de la tradition économique, je mets en avant le désir de monnaie comme ce qui détermine prioritairement le jeu marchand. La valeur, selon moi, est d'abord d'une nature fondamentalement monétaire, c'est-à-dire essentiellement abstraite. C'est la quête avide de monnaie qui constitue l'énergie première des économies marchandes, et non le désir d'utilité » (Orléan, 2012, p. 3).

Résumons nous, nous sommes, encore aujourd'hui, prisonniers de la conception marginaliste de la valeur. Or cette conception mono disciplinaire et positiviste, ne tient aucun compte des avancées épistémologiques des autres sciences sociales et ne rend pas compte de la complexité des constructions intersubjectives des valeurs dans nos démocraties contemporaines. De plus, cette conception érigée, fin XIXème, comme rempart à la théorie marxiste, continue à jouer un rôle majeur : justifier théoriquement le système capitaliste en en masquant le régime de vérité. C'est ce dernier que nous allons maintenant rappeler.

1.2. *Le régime de vérité du capitalisme : spéculation et captation de la valeur*

Le capitalisme n'est ni une économie de concurrence pure où les individus parfaitement informés ordonnent rationnellement leurs préférences uniquement en fonction de leur intérêt égoïste ni une simple économie d'échange⁴. De même, la

⁴ L'économie d'échange est l'économie théorisée par les classiques et reprise par le courant néoclassique où les biens s'échangent contre d'autres biens, les agents étant supposés propriétaires de leur production.

valeur ne s'origine pas dans la subjectivité des individus, comme le rappelle M.J. Sandel (2014) : c'est la mise sur le marché qui donne aux biens leur valeur. Dans cette perspective, la rareté n'est pas naturelle elle est, comme le signale Orléan (2011), un construit social. La rareté est un produit de la société marchande qui ne tolère « ni l'extrême rareté, qui engendre la violence destructrice du corps social, ni l'abondance, parce que celle-ci ruine le pouvoir des objets et rend le calcul économique caduc » (Haber, 2015, p. 3). Dès lors, la monnaie n'est plus un simple instrument facilitant les échanges de valeurs, elle est au cœur de l'économie capitaliste : les agents cherchent à l'accumuler car elle ouvre l'accès à toute les marchandises. Ce qui est premier, précise Orléan, c'est le désir pour les objets. D'où, chez cet auteur, une théorie mimétique du désir inspiré des travaux de René Girard. Sans partager cette conception mimétique du social qui maintient une appréhension holiste du social que nous cherchons à dépasser à travers la notion de relationnalisme méthodologique (Corcuff, 2012), la monnaie nous paraît centrale dans la compréhension de la valeur économique capitaliste. En effet, ce système est aussi une économie monétaire de production⁵ où la mise en valeur passe par la monétisation de l'activité productive par le système bancaire qui fournit aux entreprises la monnaie nécessaire au paiement des facteurs de production. Cette mise en valeur répond partiellement au régime de justification du capitalisme : le libéralisme économique dont les valeurs affichées sont la libre entreprise et la recherche de l'intérêt individuel dans la mise en valeur économique de l'activité humaine. Toutefois, elle répond aussi et surtout à des valeurs tues de valorisation du capital employé dans l'acte productif conduisant à la maximisation de la valeur captée au profit du capital sur le produit du travail. De ce fait ne sont produits et donc valorisés que les activités rentables. Or nous nous trouvons aujourd'hui, depuis le tournant néolibéral des années 80, dans un système monétaire où la création monétaire (mise à disposition d'unité monétaire pour engager la production) est confiée massivement à des organismes privés animés par la logique de rentabilité financière. Dans ce cadre institutionnel particulier, la monnaie est gagée presque exclusivement sur les « anticipations de richesses futurs » (Servet, 2018) qui sont des anticipations de retour sur investissement. Ces anticipations ne sont pas forcément compatibles avec l'intérêt général (plein emploi, lutte contre la pauvreté, écologie, recherche de ce qui vaut le coup d'être vécu). La monnaie n'est donc pas mise au service du bien commun mais est utilisée dans un logique première de rentabilité qui ne valide que les activités hautement spéculatives : celles qui financièrement captent de façon spéculative le plus de valeur (monnaie casino,

Dans ce cadre théorique, la monnaie a un simple rôle de fluide à l'échange ; elle n'influe pas sur la production et le volume des échanges.

⁵ L'économie monétaire de production correspond à la vision keynésienne de l'économie où la production ne peut pas avoir lieu sans une avance monétaire. Les agents ne sont pas propriétaires des produits qu'ils élaborent. Ils reçoivent en échange de la production qu'ils laissent en entreprise un revenu monétaire alimentant par la suite la dépense. De ce fait, avant de produire, il est nécessaire d'accéder à la monnaie pour verser les salaires. La monnaie a donc un rôle premier de financement de la production d'où son influence sur l'économie réelle.

spéculation sur les denrées alimentaires...). Cette financiarisation de la monnaie, détourne la monnaie de sa fonction première de mise en valeur économique des choses (financement de la production de valeur) pour lui faire endosser une fonction spéculative croissante de captation de valeur.

Alors que la conception dominante de la valeur postule dans son régime de justification du capitalisme l'homogénéité entre valeur et utilité, le régime de vérité du capitalisme induit un écart de plus en plus conséquent entre valeur économique et utilité. La spéculation vise moins l'utilité sociale de la production engagée que la captation monétaire de rentes financières. Cependant cette spéculation est dénoncée et remise en cause par des initiatives citoyennes qui ouvrent de nouvelles perspectives pragmatiques dans la détermination de la valeur économique.

2. Les initiatives solidaires : une critique en actes de la valeur capitaliste

De nombreuses initiatives citoyennes visent à apporter des réponses concrètes aux maux engendrés par le capitalisme, c'est ce que nous nommons des « initiatives solidaires ». Ces dernières sont des expérimentations citoyennes, démocratiques, non lucratives qui visent le lien plutôt que le bien. Elles prennent des formes juridiques (associations, coopératives, mutuelles, etc.) mais se développent aussi dans des collectifs informels (mouvements, coordinations, ZAD, etc.). Elles se regroupent principalement dans l'économie solidaire, mais on les trouve aussi dans des initiatives se revendiquant de la décroissance, des communs, de la solidarité internationale... Certaines d'entre elles s'élèvent spécifiquement contre la logique capitaliste de détermination de la valeur. C'est le cas de l'initiative « c'est qui le patron » que nous allons présenter (2.1), avant d'en faire une interprétation théorique (2.2).

2.1. Un exemple représentatif : « C'est qui le patron ? ! »

Cette initiative prend sa source dans la crise du marché laitier où les oligopoles achètent la matière première à un prix ne permettant pas toujours de couvrir les coûts de production, ce qui pousse à un élevage industriel peu en phase avec les exigences de qualité du produit émanant des consommateurs. Pour donner une rémunération satisfaisante aux agriculteurs et, en même temps, pour offrir un produit de qualité aux acheteurs, l'association de consommateurs « Gueules cassées » a lancé un projet participatif innovant. L'idée est que le consommateur décide du prix et des conditions de production des biens qu'il achète tandis que les producteurs s'associent collectivement pour répondre à un cahier des charges contraignant mais qui leur permet de bénéficier d'un prix plus élevé que celui du marché. Concrètement, ce jeu gagnant/gagnant, que l'on retrouve aussi dans le commerce équitable, passe par la création d'une instance de médiation - la marque de consommateurs - qui se charge à la fois de récolter les attentes des consommateurs, de faciliter l'organisation collective des agriculteurs et de trouver un distributeur (en

l'occurrence Carrefour). Pour connaître l'avis des consommateurs, la marque a utilisé un site internet (lamarqueduconsommateur.com) qui permet, via un questionnaire, de définir le produit souhaité tout en ayant connaissance du coût engendré par ce souhait. Par exemple, pour un prix de base établi à 0,69 euros, le prix passe à 0,78 si le consommateur coche la case « rémunération permettant au producteur de se faire remplacer pour partir en vacances » (question N°1) et grimpe à 0,99 si l'on souhaite un produit garanti sans OGM avec des vaches passant plus de trois mois dans les près, nourries avec du fourrage local, etc. Ce prix de 0,99 euros n'est donc pas fixé par les mystères de la main invisible mais résulte d'un dispositif institutionnel recueillant les attentes des citoyens. Ainsi, défini de manière participative, le prix, bien que plus élevé que le prix de marché, est compris et donc accepté par les consommateurs. De l'autre côté, ce prix de vente de 0,99 centimes par litre permet aux producteurs d'obtenir une rémunération autour de 39 centimes le litre alors que l'accord signé, de haute lutte, avec l'industriel Lactalis proposait un prix de 27,5 centimes en moyenne sur 2016.

Cette marque consommateur qui aujourd'hui s'étend à de nombreux produits (pizzas, cidre ...) montre que les valeurs d'un produit ne se mesurent pas uniquement par la rentabilité économique mais aussi par les valeurs sociétales défendues par les acteurs. Comment connaître, d'une part, et concilier d'autre part, ces valeurs par nature très diverses ? « C'est qui le patron?! », offre une première réponse :

- la mise en place d'un dispositif technique (le site internet) permettant de recueillir les informations sur les caractéristiques (économiques, écologiques et sociales) de la demande.
- l'organisation sous forme de coopérative de petits producteurs répondant au cahier des charges résultant du dispositif technique.
- et enfin, la distribution d'un produit dans un emballage informant les consommateurs de la singularité de la démarche et par là-même du produit.

2.2. *Interprétation théorique*

Nous avons ici une critique en actes de la vision néoclassique de la fixation du prix. D'une part, la recherche de l'utilité individuelle n'est pas la source unique de la détermination du prix. Le prix n'est pas fixé par des mécanismes agrégatifs incontrôlables. Pour « C'est qui le patron?! », le prix est le résultat intentionnel de la rencontre entre producteurs et consommateurs via un dispositif participatif. Cette détermination renforce les thèses de Marx et Jorion. Le prix est bien le résultat d'un rapport social. D'autre part, la valeur économique est plurielle, il existe une détermination non capitaliste de la valeur économique. On se situe effectivement pour partie dans une économie participative et non exclusivement dans une économie concurrentielle, la perspective est celle du développement durable et non des profits à court terme. Par-là cet exemple empirique rejoint l'analyse faite par Philippe Chanial (2015) à propos des mutuelles : à côté de la valeur de bien, il existe

une valeur de lien. Cette analyse empirique montrant la spécificité de la création de valeur dans l'économie sociale, rejoint par certains côtés les travaux théoriques de Haribey et Friot. Ces deux auteurs montrent qu'il existe dans nos économies contemporaines une autre source à la valeur économique que l'économie de marché : « Puisque dans notre société concrète, il y a des travailleurs produisant de la valeur pour le capital et d'autres produisant de la valeur pour la société, alors il nous faudra désormais préciser que la loi de la valeur capitaliste ne résume pas toute la loi de la valeur créée par le travail [...] » (Haribey, 2013, p. 370). Ainsi, commente Friot, « La valeur est une fraction du travail social dont la validation est soit le fait de la vente sur le marché, soit le fait d'une décision politique collective » (Friot, 2015, p. 299).

De plus, la marque « C'est qui le patron ?! », montre la nécessité d'intégrer l'analyse de la valeur économique dans une théorie générale de la valeur qui prend en compte les valeurs politiques et symboliques. En effet, il existe des valeurs politiques qui sont à l'origine de cette initiative solidaire. La première est la volonté de démocratisation de la société qui passe par la revendication d'une citoyenneté économique : « C'est qui le patron ?! » montre la place centrale que doit et peut occuper le citoyen dans les choix économiques fondamentaux. La seconde est celle de la transparence. Les choix économiques ne résultent pas de décisions prises dans le secret des directions et des salles de marché, ils sont publicisés par l'intermédiaire d'un dispositif informatique de recueil des avis. La troisième valeur est celle de la participation. Tous ceux qui le souhaitent peuvent s'impliquer dans cette initiative puisque chacun peut prendre des parts sociales dans la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)⁶ qui pilote le projet. Il existe également des valeurs symboliques. Premièrement la revendication d'un droit au repos pour les producteurs de lait est la traduction du fait que les individus ne sont pas uniquement des agents économiques producteurs de valeur, ce sont des êtres humains ayant droit à l'oisiveté. Deuxièmement, l'initiative affirme, par la mise en œuvre d'une production d'un lait biologique, la diversité des goûts pour tous. Enfin, cette marque consommateur affiche une valeur symbolique forte, la nécessité de s'inscrire dans un autre rapport à la nature et au temps que celui imposé par le capitalisme.

En résumé, cet exemple empirique, rejoint la conclusion théorique de F. Perroux « la valeur économique baigne dans les valeurs humaines » (Perroux, 1943, p. 388). Autrement dit, cet exemple, permet de comprendre notre hypothèse théorique centrale : c'est la prise en compte des trois types de valeurs (économique, politique et symbolique) qui permet de saisir ce qu'est véritablement la valeur : pas une mesure objective ou subjective, mais une construction intersubjective qui, en démocratie, peut et doit être délibérée.

⁶ L'objet des SCIC, selon la loi de 2001 qui les institue, est « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale ». Leur fonctionnement privilégie la gestion démocratique (un homme une voix) et la non lucrativité. Le capital de l'entreprise est réparti entre trois catégories d'acteurs : les salariés, les bénéficiaires de l'activité (les clients, les usagers, les fournisseurs) et les membres société civile (collectivités locales, bénévoles ...).

3. La nécessaire prise en compte des théories sociologiques de la valeur

Nous l'avons vu dans la deuxième partie, la conception marginaliste de la valeur qui fonde la science économique orthodoxe nous éloigne de la perception du fonctionnement profond de notre système économique. En effet, elle accrédite une vision de l'économie de marché basée sur la lutte contre la rareté et la réponse optimale aux besoins humains qui ne cadre pas avec la réalité du capitalisme qui est la domination du critère de rentabilité dans la production et une spéculation monétaire de plus en plus prégnante (Servet, 2017). De plus, elle est partielle car elle ne tient pas compte de l'intrication des valeurs entre les différents ordres sociaux : mise théoriquement en lumière par l'économiste F. Perroux et exemplifiée empiriquement par l'étude de l'initiative solidaire « C'est qui le patron ?! ». Enfin, elle s'ancre dans un individualisme méthodologique incapable de rendre compte de la complexité du social. Dès lors, elle reste aveugle à de nombreuses théories qui, issues d'autres sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie et philosophie), permettent de refonder une théorie de la valeur économique qui s'intègre dans une théorie plus générale de l'origine des valeurs dans les démocraties contemporaines. Ces théories plus générales se retrouvent aujourd'hui dans les écrits de deux sociologues que nous allons présenter successivement : Louis Quéré (3.1) et Nathalie Heinich (3.2).

3.1. Louis Quéré : une approche pragmatiste des valeurs

Quéré (2016), dans un texte qui se veut une critique argumentée des thèses d'Orléan⁷ (donc de Durkheim), conteste l'aspect holiste et religieux de la valeur. Il s'appuie, tout d'abord, sur deux philosophes défendant un pragmatisme que l'on peut qualifier de « réflexif », Dewey et Joas. Il emprunte à Dewey (2011) l'idée que la valeur est « ce à quoi nous tenons ». Il reprend ensuite le point de vue défendu par Joas (2000) : les valeurs n'orientent les actes que si elles sont incorporées à nos pratiques. Pratiques qui, en retour, font évoluer les valeurs. C'est ainsi que, selon Joas, sont nés les droits de l'homme : c'est l'expérience (négative) de la violence (guerres, massacres, génocides) et l'expérience (positive) de la paix (calme, convivialité, etc.) qui expliquent que le respect de l'intégrité physique de l'individu soit, peu à peu, devenu une valeur clef de notre société. Poursuivant son analyse, Louis Quéré va faire appel à deux autres philosophes. Le premier est Habermas (1997) qui oppose normes juridiques, fruits d'une délibération dans l'espace public qui s'imposent à tous, et valeurs, préférences intersubjectives en concurrence les unes avec les autres. Du coup, personne ne peut être assuré que ses valeurs – ce à quoi il tient – soient partagées. Cette incertitude pourrait être un frein aux interactions sociales si, précise le sociologue en s'appuyant maintenant sur Wittgenstein (1965), n'existait un mécanisme social de réduction de l'incertitude très efficace : l'Ur-Trust. L'Ur-trust est une confiance sociale non conscientisée. Non pas une confiance aveugle ou au contraire une confiance calculée, mais une confiance

⁷ « Cet article constitue la discussion de la théorie de la valeur d'André Orléan » est la première phrase du résumé de ce texte de quarante page (Quéré, 2016, p. 1).

routinière, une certitude non consciente qui nous permet d'agir – par exemple tourner un robinet pour avoir de l'eau ou tendre la main pour dire bonjour, ...

3.2. *Heinich : les valeurs comme discours en situation*

De son côté, Heinich, sociologue de l'art reconnu, développe une toute autre analyse. Comme la plupart des auteurs en SHS s'intéressant à ce domaine de recherche, Heinich (2006, 2017a, 2017b) rappelle deux choses importantes : ce que l'on doit analyser ce n'est pas la valeur intrinsèque des choses, mais le jugement de valeur en situation⁸. De même, il s'agit bien de réfléchir aux valeurs qui traversent l'ensemble des mondes sociaux et non à la valeur (économique) qui, de surcroît, n'est pas réductible au prix. Elle aussi, comme Quéré, cherche à dépasser une opposition qu'elle juge stérile entre approche objective et subjective des valeurs. Pour elle, « les valeurs sont présentes trois fois : tout d'abord, elles existent avant la situation d'évaluation (c'est la dimension structurale, déterministe, de l'expérience commune) ; ensuite elles s'élaborent dans la situation, en s'exerçant concrètement sur tel ou tel objet, avec une efficacité variable (c'est la dimension pragmatique et interactionniste) ; et enfin, elles se construisent après la situation d'évaluation, grâce à leur mise à l'épreuve au contact des objets et dans l'influence des contextes, de sorte qu'elles se modulent, s'affinent, s'affirment ou, au contraire, se périment entraînant une réélaboration permanente du répertoire dont disposent les acteurs (c'est la dimension constructiviste et historiciste) » (Heinich, 2006, p. 314). Cette approche complexe qui cherche à cerner les valeurs dans leur globalité revient à définir les valeurs comme « des discours en situation » (Heinich, 2006, p. 301). Ces jugements en situation portent sur quatre éléments : les choses (domaine de l'économie), les personnes (domaine de la philosophie morale), les interactions (sociologie pragmatique) et les états du monde (sociologie quantitative nourrissant les comparaisons internationales). Heinich complexifie encore l'analyse puisque, affirme-t-elle, à chacun de ces niveaux, on doit, en réalité, distinguer, trois types de valeur : « la valeur-grandeur » qui attribue une qualité à un objet (le prix, le poids, etc.), la « valeur-principe » qui est la référence axiologique qui nourrit le jugement sur l'objet (ce qui est beau, bon, etc.), la « valeur-objet » qui est la valeur effectivement attribuée à l'objet après une confrontation entre ceux qui l'évaluent (cette peinture est belle, cette personne est bonne, etc.) ». Ainsi, pour bien comprendre un acte évaluatif – un jugement de valeur en situation – il convient d'intégrer trois paramètres « que sont les ressources des sujets (leur équipement axiologique), les propriétés des objets évalués (les prises qu'ils offrent à l'observation), et les caractéristiques de la situation d'évaluation (les contraintes normatives propres à l'épreuve de la décision). Sujet, objet, contexte, c'est bien dans la relation entre ces trois opérateurs que se produit la valeur[...] » (Heinich, 2017b, p. 306).

⁸ Elle rappelle, en effet, que le mot valeur, vient du latin « valor » qui désigne, la bravoure, la valeur de l'homme au combat. Historiquement c'est donc dans une situation déterminée – le combat – que des hommes émettaient un jugement sur la valeur.

Or, cette notion de jugement en situation, peut être vue comme une « situation de communication » (Muchielli, 1991). Elle intéresse donc les sciences de l'information et de la communication comme en témoigne d'ailleurs le fait que Heinich a résumé son travail dans une revue qualifiante dans cette discipline – Questions de communication. En effet, le grand intérêt de l'analyse de Heinich est de montrer que si les valeurs sont le fruit d'une institutionnalisation sociale qui peut générer un consensus comme le soutiennent Orléan et Durkheim, elles sont aussi, discutées, remises en questions dans des situations qui sont souvent conflictuelles. Elles sont l'objet d'une intense communication contradictoire entre acteurs. Donnant des exemples de controverses artistiques, Heinich attribue la conflictualité entourant le débat sur les valeurs à trois éléments :

- la pluralité des valeurs : elles sont multiples, non universelles et sont donc amenées à se confronter ;

- leur dimension autotéliques, aucune démonstration rationnelle ne peut en prouver la pertinence ou le danger ;

- l'existence de « registre de valeur », si l'on ne parvient pas toujours à se mettre d'accord alors que l'on partage les mêmes préférences axiologiques (controverse autour de la beauté d'une œuvre), on parvient encore moins à s'accorder lorsque les principes auxquels on se réfère sont différents. Par exemple, l'emballage du Pont-Neuf par Christo va être jugé par des personnes qui se réfèrent à un registre éthique (c'est bien, c'est mal), d'autres qui s'appuient sur un registre esthétique (c'est beau, c'est laid), d'autres encore sur un registre économique (c'est trop cher, c'est le prix juste), etc.

Au total malgré leurs divergences, les travaux contemporains de Quéré et Heinich convergent sur quatre points qui nourrissent notre approche communicationnelle de la valeur.

- Premièrement, la confusion sémantique autour du terme valeur et sa trop haute abstraction réclament que l'on étudie des faits, c'est-à-dire des jugements de valeur en situation.

- Deuxièmement, on ne peut pas en rester à une conception purement subjectiviste de la valeur qui ne rend pas compte du ressenti des acteurs, pour qui les valeurs sont des réalités sociales.

- Troisièmement, pour rendre compte de la construction des jugements de valeurs on doit tenir compte de la pluralité des valeurs. Réduire les valeurs à la valeur des choses c'est nier la complexité du social et passer à côté d'une compréhension approfondie de la formation des valeurs.

- Quatrièmement, il est nécessaire de se débarrasser de la dichotomie entre approche subjective et objective. Pour cela il convient d'emprunter des voies de recherche plus complexes permettant prendre en compte l'interaction entre le sujet/l'objet et la situation.

4. Esquisse d'une approche délibérative de la valeur

Ces quatre points théoriques que nous venons d'évoquer convergent avec les leçons que nous avons tirés de l'analyse de notre exemple empirique « *C'est qui le patron ?!* ». Ils doivent être couplés, avec notre vision de la société démocratique - une interaction conflictuelle entre ordre politique, économique et symbolique régulé dans l'espace public - que nous avons exposée dans cette même revue dans un article précédent (Dacheux & Goujon, 2015). Cette vision singulière, couplée aux analyses contemporaines portant sur la démocratie délibérative⁹, nous conduit à développer une approche délibérative de la valeur (4.1) d'où découle, logiquement notre théorie communicationnelle de la valeur économique (4.2).

4.1. De la théorie délibérative des valeurs ...

Rappelons-le, le mode de régulation spécifique de la démocratie n'est pas la concurrence, mais la délibération dans l'espace public. Dans le cadre théorique qui est le nôtre, on ne peut pas séparer *a priori* le mode de régulation politique d'une société de son mode de régulation économique. Le type de société (autoritaire, théocratique, démocratique, etc.) influe sur le régime de justification des règles du jeu économique : dans une société théocratique, les lois économiques sont censées obéir à Dieu ; dans une société démocratique, elles sont censées être le fruit d'une délibération dans l'espace public. Dès lors, les lois économiques ne sont pas le fruit de la naturalité des marchés : « L'ordre économique est moins le résultat d'une nature des hommes et des choses considérées comme peu modifiable que l'œuvre d'activités et de choix délibérés » (Perroux, 1943, p. 28). Dans cette perspective hétérodoxe, le fonctionnement économique peut être analysé comme la résultante pas toujours souhaitée¹⁰, d'évaluations, parfois contradictoires, produites par différents acteurs. C'est ce que nous appelons l'approche évaluative de l'économie. Le terme « évaluatif » doit être entendu dans ses deux sens. D'une part, la taille de l'économie et son importance dans la société dépendent de l'évaluation des acteurs (du choix d'étendre ou de restreindre la monétisation aux différentes activités). D'autre part, plus fondamentalement, les choix économiques, comme les choix politiques ou symboliques reposent sur des valeurs. En effet, contrairement à une approche philosophique soutenue par Habermas, Rawls ou Proudhon, qui fonde la démocratie sur le débat portant sur la justice, nous considérons avec Graeber (2001) que le débat démocratique fondamental porte sur la valeur, c'est-à-dire sur ce qui vaut d'être vécu collectivement¹¹. La liberté dit Graeber (2001) n'est pas celle

⁹ Cf. en France, les travaux pionniers de B. Mannin (1985) et ceux de la revue *Participations*. Pour avoir une bonne idée de ces travaux lire l'anthologie de C. Girard et A. Legoff (2010). Pour avoir une idée des débats actuels lire B. Melkevik (2019).

¹⁰ Toute action échappe à la volonté de son auteur en entrant dans le jeu des inter-rétro-actions du milieu où elle intervient (Morin, 2004).

¹¹ Après avoir rappelé trois grandes approches de la valeur : sociologique (ce qui est bon, juste désirable), économique (le degré de désir des objets) et linguistique (les différences significatives), Graeber propose une synthèse de cette notion « What is that makes life worth living » (p. 88).

d'accumuler de la richesse, mais celle de déterminer individuellement et collectivement ce qui vaut la peine d'être vécu. Autrement dit, de décider démocratiquement ce que sont les valeurs.

Pour le dire autrement, notre théorie de la valeur reprend à son compte les avancées de la sociologie des valeurs (cf. conclusions de la troisième partie) mais en l'intégrant à une théorie délibérative de la démocratie qui combine les apports de Dewey et d'Habermas. Au philosophe américain, nous empruntons l'essentiel : le concept de démocratie radicale. En effet, la démocratie, pour Dewey, ne se réduit pas aux libertés négatives, elle est la liberté de faire individuellement et collectivement ses propres expériences. « De toute les manières de vivre, la démocratie est la seule qui croit sans réserve au processus de l'expérience en tant que fin et moyen » affirme Dewey (1997, p. 5). Or, justement selon Dewey les valeurs naissent de l'expérience. Comme les idéaux, les valeurs sont le fruit d'expériences nouées au sein d'associations humaines (famille, voisinage, etc.). Elles sont le fruit que l'imagination présente à la volonté humaine qui les considère dignes de présider à nos choix (Quéré, 2016). Bien que fruits de l'imagination, les idéaux et les valeurs ne sont pas pour autant imaginaires, stipule Dewey : « *ils sont en dur, de la manière dont est fait le monde de l'expérience dans ses aspects physiques et sociaux* » (Dewey, 2011, p. 139). Du coup, il est contre-productif de les désigner par des noms abstraits qui leur confèrent une vénération indue. Pour éviter cette vénération qui empêche la réflexion, Dewey suggère de penser les valeurs comme des faits liés à une situation et à une époque donnée. En effet, pour lui les valeurs sont à la fois des fins et des moyens. En tant que fins, elles définissent l'idéal que l'on poursuit. En tant que moyens, elles permettent de repérer les conséquences des conduites envisagées. Cette double nature fin/moyen explique pourquoi, les valeurs ne sont pas fixées indépendamment de l'expérience : elles régulent les pratiques et sont remises en cause dans les pratiques. Or la pratique démocratique par excellence est ce que J. Dewey appelle « l'enquête sociale ». Le point de départ de cette enquête est un trouble, une situation problématique. Cette enquête est sociale car elle n'est pas l'œuvre d'un individu, mais d'un public. Un public est un ensemble de personnes qui se sentent concernées par le problème à résoudre et qui œuvrent rationnellement, mais aussi de manière sensible, à la résolution de l'enquête. Cette dernière n'est pas théorique, elle est pragmatique et doit déboucher sur des actions permettant de résoudre effectivement ce problème. Ces actions à mettre en œuvre sont des fins désirables, autrement dit des valeurs. Les valeurs ne sont donc ni subjectives ni universelles, mais inter-objectives : fruit de l'enquête sociale qui a permis l'élaboration rationnelle des fins désirables permettant de trouver la meilleure solution au problème posé.

Cet apport théorique majeur de Dewey est, chez nous comme chez Renault d'ailleurs (2012), relu au prisme de la théorie habermassienne¹². Cette enquête sociale se déroule, en effet, dans un espace de médiation spécifique, qu'Habermas nomme « l'espace public ». Surtout, elle se développe dans la confrontation libre d'arguments, dans ce que le philosophe allemand nomme la « délibération ». « La délibération consiste à « soupeser plusieurs désirs alternatifs (et donc des valeurs visées comme fins) du point de vue des moyens que requiert leur satisfaction ». Cette délibération implique que les autres individus soient convoqués dans le cadre d'une « répétition théâtrale » sur la scène mentale permettant d'anticiper les conséquences de choix de façon raisonnable » (Renault, 2012, p. 251). Grâce à cette délibération collective du public, chacun, à partir de son appréciation immédiate, a la possibilité de construire un jugement rationnel et le confronter à celui des autres¹³. La valeur économique, comme la valeur politique ou symbolique est donc sociale et intersubjective. Elle peut être le fruit d'une délibération mettant en jeu la raison comme le stipule Habermas, mais aussi comme l'indique Pierre Livet (2001) rejoignant ainsi Dewey, notre sensibilité affective¹⁴. Autrement dit, contre l'idée courante d'une délibération perçue comme une argumentation rationnelle conduisant à un consensus stable, nous pensons la délibération comme une communication sensible (Boutaud, 2016) qui, comme toute communication, se heurte à une incommunication irrépressible (Hermès, 2020) ne permettant donc pas un consensus durable mais autorisant des accords limités et provisoires.

Dans une société pleinement démocratique, cherchant à démocratiser l'économie, la confrontation des trois dimensions du social sont convoquées. Les valeurs ne sont pas des données objectives, mais des constructions sociales intersubjectives fruit de la délibération (définie comme une communication sensible et contradictoire favorisant un accord partiel et temporaire).

4.2. ... à la théorie délibérative de la valeur économique

A la différence des principaux courants économiques et notamment de l'épistémologie orthodoxe, notre conception de l'économie (épistémologie évaluative) ne postule pas la rareté des biens et des ressources. Notre société de consommation de masse montre bien que la rareté n'est pas liée à une insuffisance

¹² Il s'agit d'une part, de renoncer à la distinction habermassienne entre valeurs et normes et d'autre part, d'intégrer la théorie de la valeur de Dewey et sa conception de la démocratie radicale dans le cadre théorique de la démocratie délibérative énoncée par Habermas, mais réinterprétées aux prismes de la sociologie pragmatique (Heinich, 2017a) insistant sur la dimension conflictuelle et sensible des débats sur la valeur.

¹³ Le jugement de valeur chez Dewey n'est pas le reflet d'un conditionnement social, mais un jugement pratique comme un autre qui permet de définir la conduite à tenir dans une situation particulière (Bidet, Quéré & Truc, 2011).

¹⁴ La conception de la démocratie comme expérience sensible ouvrant à l'argumentation rationnelle des valeurs chez Dewey et ainsi très différente de la conception que propose Habermas où seules les normes (les conduites à tenir) sont l'objet d'une argumentation rationnelle puisque les affects liés aux valeurs engendrent des conflits que la délibération s'efforce de dépasser.

naturelle, indépassable mais bien à des choix de société dans l'affectation des ressources productives. Ces choix de société fondamentaux, la détermination des valeurs qui construisent le vivre ensemble, font appels aux différentes dimensions, symbolique, politique et économique, qui composent le social¹⁵.

Ainsi, la réflexion sur la valeur passe au préalable par une réflexion sur les valeurs globales de la société (ce que veut la société, ce qui vaut le coup d'être vécu). Ces valeurs qui sont propres à la société dans laquelle on se trouve (société pré-capitaliste, capitaliste, démocratie radicale) sont déterminantes car elles sont à l'origine des institutions (monnaie privée/commun, marché libre du travail/législation sociale ...) qui président à la détermination des rapports de production et par là-même à la validation (mise en valeur) des produits du travail. Cette mise en valeur passe par la monétisation de l'activité productive par le système bancaire qui fournit aux entreprises la monnaie nécessaire au paiement des facteurs de production.

Dans une société post-capitaliste (société démocratique radicale) les valeurs sociétales fondamentales ne découlent plus de la logique de rentabilisation du capital mais sont délibérées. Cette délibération débouche sur des valeurs fondamentales alternatives (Dacheux & Goujon, 2018) qui donnent lieu à la transformation des institutions en place (coopération, revenu solidaire d'émancipation, marché du travail égalitaire, monnaie bien commun ...). Ces institutions vont modifier la façon de faire de l'économie et par là-même de mettre en valeur l'activité productive. Pour nous la valeur économique n'est pas quelque chose d'objectif, elle est propre à une société particulière, elle n'est pas non plus quelque chose de purement subjectif : elle est le résultat de la délibération elle est donc intersubjective. La valeur est le fruit des relations sociales, ces relations sociales étant à la fois validées par la délibération et régulées par des institutions sociales qui en découlent.

Dans une vision post-keynesienne de la monnaie (Schmitt, 1984), la valeur économique découle de la monétisation du produit de l'activité productive dans l'acte de rémunération des facteurs. Le système bancaire, par un système de dettes réciproques, est à l'origine de la création des unités monétaires, permettant d'avancer les revenus nécessaires à la réalisation de la production. Les unités mesurent la production nouvellement créée et dans le même temps c'est cette production de valeur qui donne un pouvoir d'achat à la monnaie. Dans cette conception circulaire de la monnaie, la monnaie reflue vers le système bancaire après avoir écoulé le produit.

¹⁵ Le cas de la pénurie de masques, lors de la crise du COVID-19, est emblématique. Les décisions politiques (choix néolibéraux de réduction de l'État providence) et économique (choix de rentabilisation à court terme des productions) ont conduit, dans la plupart des pays occidentaux, à une rareté de ce produit. Cette dernière n'a rien de naturelle, elle est bien économique et politique. Par ailleurs, le contexte comme le souligne N. Heinich a une importance cruciale dans la détermination de la valeur : c'est la crise sanitaire couplée à l'imprévoyance qui a augmenté radicalement la valeur des masques.

La monnaie transforme le produit des activités humaines en valeurs économiques. Ainsi, on le voit, l'institution monétaire est au cœur de la création de valeur économique. Le problème est que cette transformation est assujettie aux critères de rentabilité d'un capitalisme de plus en plus spéculatif. Pour redonner à la monnaie sa fonction première d'engendrer la production, il convient de substituer aux pseudo lois du marché une délibération collective sur les fins économiques désirables : ce qui doit être ou non produit, comment distribuer, à quel prix etc. Autrement dit, il s'agit à la fois de démocratiser la monnaie (faciliter son accès pour les productions désirables) et de débattre de l'étendue même de la sphère de la valeur économique (ce qui doit être ou non monétisé). Commençons par la démocratisation de la monnaie.

Nous pouvons identifier trois approches de la monnaie. Une conception libérale de la monnaie conçue comme un bien privé géré comme une marchandise par des entreprises privées spécialisées (les banques). Une approche institutionnelle de la monnaie, d'inspiration keynésienne, donnant un rôle majeur à l'État dans l'offre de monnaie. La troisième conception repose sur la vision de la monnaie comme instrument de démocratisation de l'économie portée par la société civile pour les citoyens.

D'où l'idée d'articuler ces trois visions de la monnaie au sein de ce que nous appelons la monnaie délibérée (Dacheux & Goujon, 2016). Cette monnaie délibérée reprend à son compte la nécessité opérationnelle d'une régulation publique de la monnaie, l'intérêt de pluraliser la monnaie en s'appuyant sur la délibération de communautés de citoyens qui cherchent à renforcer les échanges de proximité, et enfin l'opportunité pour développer des initiatives solidaires d'avoir accès à un système de crédit géré par les citoyens eux-mêmes. Le terme de monnaie délibérée vient du fait que, conformément à notre approche de la démocratie radicale, la délibération des citoyens doit jouer un rôle clé, aussi bien dans la régulation institutionnelle que dans les échanges monétaires des communs, que dans l'accès au crédit des initiatives solidaires.

Poursuivons maintenant par la question de la limitation de l'emprise de la valeur économique. Nous avons vu dans la troisième partie que la valeur économique n'est qu'une des valeurs à prendre en compte dans une société démocratique. Pour maintenir la pluralité des valeurs il convient donc de limiter le domaine de la valeur économique c'est à dire de limiter le domaine de la sphère monétaire. Dans cette perspective la délibération collective porte sur ce qui doit relever de l'échange monétaire et ce qui doit lui échapper (don d'organe par exemple). L'étendue de la sphère monétaire ne résulte donc pas des forces du marché et de la recherche de l'intérêt individuel, même si elle les prend en compte. Elle est subordonnée aux choix démocratiques. La monnaie est donc bien un marqueur de l'évaluation économique des biens, mais la valeur, comme nous l'avons vu précédemment, ne se résume pas à la grandeur monétaire. Les valeurs politiques et symboliques ont leurs propres critères et unités d'évaluation qui ne sont pas forcément ceux de la sphère économique. Un exemple pour illustrer notre propos : le bénévolat. Il nous semble

que la valeur réelle du bénévolat n'est pas dans la monétisation du temps consacré à cette activité, mais justement dans les valeurs politiques et symboliques que les individus attachent à cette pratique. Mesurer monétairement le bénévolat c'est le mettre en valeur économiquement mais le dévaloriser politiquement et symboliquement. Seul le maintien d'une sphère étendue de la gratuité permet de garantir les valeurs humaines essentielles : justement celles qui n'ont pas de prix.

Ainsi, démocratiser la monnaie et limiter la monétisation sont, dans notre cadre d'analyse, deux exigences complémentaires. C'est en effet un même processus qui régit ces deux régulations : la délibération des citoyens permet, tout à la fois, de démocratiser la monnaie (favoriser l'accès à tous et pluraliser l'expression monétaire) et de définir ce qui relève ou non du fait monétaire (maintenir une sphère de la gratuité au sein de l'ordre économique). La valeur économique qui découle de cette monétisation, échappe à l'emprise de la logique spéculative et se trouve ainsi en phase avec les valeurs démocratiques.

Conclusion

La théorie marginaliste de la valeur est un des dogmes du régime de justification du capitalisme. Pourtant cette théorie, nous l'avons vu, souffre de nombreux maux : elle s'ancre dans une conception épistémologique dépassée, elle s'inscrit dans une perspective subjectiviste qui ne rend pas compte de la réalité éprouvée par les acteurs sociaux, elle est réduite à un domaine particulier (l'économie) qui empêche de comprendre la complexité du phénomène, elle s'enferme dans un carcan disciplinaire (la science économique orthodoxe) qui la coupe d'un dialogue fécond avec la philosophie morale et la sociologie. Dès lors, il convient, comme le suggère Orléan, de s'efforcer de penser une nouvelle théorie de la valeur. Nous pensons, comme lui, que la monnaie est au cœur de la valeur économique. C'est elle qui permet d'engager, de diffuser et de mesurer la production. La monnaie est un chiffre qui permet de mesurer ce qui compte économiquement. Par contre, ce qui compte économiquement n'est pas obligatoirement le fruit de la rentabilisation du capital (régime de vérité du capitalisme) ou du désir mimétique (thèse d'Orléan) mais devrait être, en démocratie, le fruit d'une délibération sur « ce à quoi nous tenons ». Cependant, la valeur monétaire n'est pas toute la valeur. Les valeurs politiques et symboliques échappent à la mesure monétaire, tout en restant le fruit d'une délibération démocratique. La théorie délibérative de la valeur décrite ici est donc bien donc une théorie communicationnelle de la valeur dans la mesure où nous définissons la délibération comme une relation sensible et conflictuelle de construction de sens se heurtant nécessairement à l'incommunication. Cette théorie délibérative de la valeur s'inscrit, de plus, dans une recherche plus large que nous avons présentée dans cette même revue voici quatre ans (Dacheux & Goujon, 2015). Elle vise à insérer la compréhension de la valeur dans le cadre normatif de la société démocratique. S'appuyant sur les acquis méthodologiques de la sociologie contemporaine, elle reprend les travaux de Dewey et Heinich, reliés aux recherches

de Habermas. Ainsi, l'approche délibérative des valeurs dépasse l'opposition classique entre subjectivisme et holisme : les valeurs sont intersubjectives : elles sont le fruit de délibérations dans un espace public historiquement et géographiquement situé. Les valeurs sont les fins, désirables et continuellement débattues, qu'une société se donne à elle-même au cours de son évolution.

Références

- Bidet, A. Quéré, L., & Truc G. (2011). Présentation du livre de Dewey, *La formation des valeurs*, Paris: Les empêcheurs de tourner en rond.
- Boutaud, J.J. (dir.) (2016). *Sensible et communication*. London: ISTE Editions.
- Chanial, P., (2010). Au-delà du règne de l'intérêt : la critique morale du capitalisme des premiers socialistes français. *Revue du Mauss permanente*, publiée le 12 mars.
- Corcuff, P., Le Bart C., & Singly F. de (dir.), (2010), *L'individu aujourd'hui. Débats sociologiques et contrepoints philosophiques*. Rennes: PUR.
- Dacheux, E., & Goujon, D. (2018). *Défaire le capitalisme, refaire la démocratie. Les enjeux du délibéralisme*. Toulouse: ERES.
- Dacheux, E., & Goujon, D. (2018). *Principes d'économie solidaire*. Paris : Ellipses.
- Dacheux, E., & Goujon, D. (2015). La délibération une clef pour penser autrement l'économie : l'exemple de l'économie solidaire. *Essachess-Journal for Communication Studies*, 8(16), pp. 227-248.
- Dacheux, E., & Goujon, D. (2016). *La monnaie délibérée : pour une théorie démocratique articulant les apports et limites de l'ESS et des Communs*. xvi^e Rencontres du RIUESS. *Les « Communs » et l'économie sociale et solidaire. Quelles identités et quelles dynamiques communes ?* (Montpellier, 25-27 mai), http://base.socioeco.org/docs/2_3_dacheux_goujon.pdf.
- Dewey, J. (2011). *La formation des valeurs*. Paris: Les empêcheurs de tourner en rond.
- Dewey, J. (1997). La démocratie créatrice : la tâche qui nous attend. *Horizons philosophiques*. 5(2), pp. 41-48.
- Durkheim, E. (1911). Jugements de valeur et jugements de réalité. *Revue de métaphysique et de morale*, <http://pages.inifinit.net/sociojmt>
- Friot, B. (2015). A propos de Jean-Marie Harribey. La richesse la valeur et l'inestimable. *RFSE*, 15, pp. 299-301.
- Gides ,C. (1931). *Principe d'économie politique*. Paris: Sirey.
- Girard, C., & Le Goff A. (2010). *La démocratie délibérative : anthologie des textes fondamentaux*. Paris: Hermann.
- Graeber, D. (2001). *Toward an Antropological Theory of Value*. New York: Palgrave.
- Haber, S. (2015). André Orléan, L'Empire de la valeur. Refonder l'économie. *Terrains/Théories*. (1). <http://journals.openedition.org/teth/439>

- Habermas, J. (1997). *Droit et démocratie*. Paris: Gallimard.
- Harribey, J.M. (2013). *La richesse, la valeur et l'inestimable*. Paris : Les liens qui libèrent.
- Heinich, S. (2006). La sociologie à l'épreuve des valeurs. *Cahiers internationaux de sociologie*. 2(121). pp. 287-315.
- Heinich, S. (2017a). *Des valeurs. Une approche sociologique*. Paris: Gallimard.
- Heinich, S. (2017 b). 10 propositions sur les valeurs. *Questions de communication*. 31. pp. 291-314.
- Hermès N°84 (2019). *Les incommunications*. Paris : CNRS éditions.
- Joas, H. (2000). *The Genesis of Value*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Lefort, C. (1986). *Essais sur le politique : XIXe et XXe siècles*. Paris : Seuil.
- Leroux, F. (1995). Démocratie et expérience : introduction à la démocratie créatrice de John Dewey. *Horizons philosophiques*. 5(2). pp. 20-40.
- Livet, P. (2001). Valeurs (philosophie). *Encyclopédia Universalis*, DVD version7.
- Marshall A. (1906). *Principe d'économie politique*, <http://pages.inifinit.net/sociojmt>
- Melkevik, B. (2019). *Actualité d'Habermas. Droit et démocratie délibérative*. Québec : Presses de l'université Laval.
- Morin, E. (1994). *La complexité humaine*. Paris: Flammarion.
- Morin, E. (2004). *L'éthique*. Paris: Seuil.
- Muchielli A. (1991). *Les situations de communication*. Paris: Eyrolles.
- Orléan, A. (2011). *L'empire de la valeur*. Paris: Seuil.
- Orléan, A. (2012). L'économie doit changer de cadre conceptuel. *Nonfiction.fr*, consultée le 05 décembre 2017.
- Perrin, J. (2010). *Remettre la valeur au cœur des débats en sciences économiques. textes-en ligne sur le site de PEKEA*, consulté le 31 juillet, 2010, <http://www.pekea-fr.org/index.html>
- Perroux, F. (1943). *La valeur*. Paris: PUF.
- Quéré, L. (2016). D'où vient l'autorité des valeurs. *Occasional Paper N°33 du centre d'études des mouvements sociaux*, Institut Marcel Mauss.
- Renault, M. (2005). Délibération, action et démocratie : une perspective pragmatique-institutionnaliste. In M. Humbert & A. Caillé (dir), *La démocratie au péril de l'économie*. Rennes: PUR. pp.123-140.
- Renault, M. (2012). Dire à quoi nous tenons et en prendre soin. *RFSE*, 9, pp. 247-253.
- Sandel, M.J. (2014). *Ce que l'argent ne saurait acheter*. Paris: Seuil.
- Schmitt, B. (1984). *Inflation, chômage et malformations du capital*. Paris: Economica.
- Servet, J.M. (2018). Institution monétaire et commun(s). *Economie et institution*, 26, pp. 1-24.

Taleb, N.N. (2011). *Le cygne noir, la puissance de l'imprévisible*. Paris: Les belles lettres.

Wittgenstein L. (1965). *De la certitude*. Paris: Gallimard.